



INFOS

ADZRP

INFOS ADZRP n° 8 – SEPTEMBRE 2011

Par courrier en date du 13 juin 2011, l'ADZRP s'adressait au sous Préfet de St NAZAIRE et sollicitait une audience, l'objectif étant de lui rappeler les vives inquiétudes exprimées par la population et lui remettre le texte-pétition « touche pas à ma maison ».

A ce jour, aucune réponse ne nous a été apportée.

Le sous Préfet ne vient pas vers nous, alors..... allons vers lui.

RASSEMBLEMENT

JEUDI 22 SEPTEMBRE à 17 h 30

devant la Sous Préfecture de St Nazaire.

Nos avis doivent être entendus et respectés.

Une prise de parole sera faite devant la sous Préfecture.

D'ores et déjà, réservez votre fin d'après midi. Nous devons être nombreux.

Un départ groupé est organisé place de la Mairie à Donges à 17 h.

Après « le village des Associations »



L'association Dongeoise des Zones à Risques et du PPRT participait à la manifestation « le village des associations » organisée dans la commune le samedi 3 septembre.

Panneaux, plans, explications.... tout avait été prévu pour renseigner les visiteurs. Nombreuses ont été les questions et les remarques sur l'injustice des mesures que l'Etat voudrait imposer aux riverains lesquels considèrent que les dangers, les pollutions sont de la seule responsabilité des industriels, qu'il leur revient d'y remédier.

Ces rencontres ont permis aussi de comprendre que l'action menée par l'Association n'était pas dirigée contre les salariés (eux-mêmes pouvant être concernés par les mesures contraignantes).

Il ressort des discussions que les interrogations sont nombreuses: la voie ferrée ?, le transport des matières dangereuses ?, la pérennité du groupe industriel ?, le devenir du site – raffinage et/ou stockage de produits finis ? Ce manque de transparence ne peut que renforcer la méfiance des uns et des autres et exacerber les tensions.

➔Merci aux personnes qui ont accepté de distribuer l'information de l'ADZRP. C'est une aide précieuse qu'elles apportent à l'association.

CONSTRUIRE UNE RIPOSTE NATIONALE .

Nous ne sommes pas seuls : 423 PPRT, 623 établissements Seveso ciblés, 900 communes concernées. Ce sont quelque huit millions de riverains et salariés confondus qui sont concernés par les mesures qui découlent de ces plans de prévention.

C'est pourquoi l'ADZRP travaille avec d'autres associations de défense de riverains concernées par la mise en place d'un PPRT à la construction d'une riposte nationale. Adresses aux Députés, Sénateurs, Ministres ... autant de responsables qu'il est important d'interpeller.

21 SEPTEMBRE 2001 : l'usine AZF de Toulouse, société du groupe TotalFinaElf était détruite par l'explosion d'un stock de nitrate d'ammonium, entraînant la mort de 30 personnes et des dégâts matériels considérables.

Pour mémoire : la catastrophe, les procès, les hypothèses...azf toulouse sur internet.

Et si nous étions attentifs à la qualité de l'air autour de la raffinerie !

La surveillance de la qualité de l'air dans les Pays de Loire est réalisée à travers le réseau de surveillance d'Air Pays de La Loire qui dispose d'un site ouvert au public diffusant les alertes à la pollution (www.airpl.org) sur lequel vous pouvez retrouver les valeurs horaires des différents polluants mesurés .

La zone autour de Donges est particulièrement analysée puisque 9 sites de mesures y sont placés dont vous pouvez consulter les mesures sur le site www.airpl.org

Concernant l'établissement TOTAL à Donges, il est le plus gros émetteur en SO₂ et en CO_v de la région.

Cet établissement peut être à l'origine de rejets dans l'air de substances soufrées occasionnant des gênes olfactives selon les conditions de rejet. Cette gêne peut être accentuée à l'occasion d'épisodes météorologiques particulières (inversion de température l'hiver, vent faibles etc..). Des épisodes de pics de pollution sont par ailleurs détectés par le réseau de mesures de la qualité de l'air placé autour de cet établissement et géré par Air pays de Loire.

En ce sens l'établissement Total a fait l'objet de plusieurs mesures préfectorales lui demandant de réduire singulièrement ses émissions polluantes dans l'air.

Il doit assurer un suivi permanent des rejets de polluants dans les cheminées de l'installation et il doit réagir rapidement pour réduire ses émissions en cas de pic de pollution. (source Préfecture 2007).

Des contacts sont pris pour actualiser ces informations et connaître les démarches pour déposer plainte.

Association Dongeoise des Zones à Risques et du PPRT.

Maison des Associations - rue des Métairies - Boite 24 – 44480 DONGES – tél : 06 25 44 61 90

Consultez le site : <http://adzrp.e-monsite.com>

